

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2013

---

ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DE LA  
SANTÉ - (N° 1336)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS26

présenté par  
M. Véran, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

A l'alinéa 2, après le mot :

« membre »,

insérer les mots :

« de l'Union européenne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.